

Le 24 Août 2011

A l'attention de :

M. Valéry PRUNIER, Maire de Bucey-en-Othe
1 rue Saint-Louis
77300 Fontainebleau
France

Je vous demande , Monsieur Prunier, de bien vouloir lire cette lettre en mon nom lors du prochain conseil municipal. Je vous serais très reconnaissant de bien vouloir faire ça pour moi. De plus, je vous prie de bien vouloir faire une copie de cette lettre pour toute personne qui le souhaiterait et faites également savoir à tous qu'on peut me joindre par mail pour toute information complémentaire, mon mail est mentionné au bas de cette lettre.

Dans cette lettre, je souhaite accomplir 3 choses :

1. Je voudrais raconter une nouvelle fois l'histoire ainsi que préciser la nature du don que j'ai arrangé avec M. Prunier, qui est mon mandataire.
2. Assurer de mon entière satisfaction quant à l'utilisation qui a été faite de ce don;
3. Enfin, je demande que M. Prunier continue d'être mon mandataire pour les fonds restants à allouer.

Je n'ai pas l'intention de faire ingérence dans la politique quotidienne locale de Bucey-en-Othe qui semble être devenue assez houleuse ces derniers temps. De nombreux élus voient leurs actions contestées et remises en question. C'est parfois justifié, parfois non. Une démocratie implique par essence que des vues divergentes s'opposent, c'est ce qui oblige un gouvernement et ses représentants à rendre des comptes aux citoyens qu'ils représentent. Cela étant dit, ma donation ne devrait pas être mêlée à ces histoires.

Mon père fut protégé, caché, nourri durant l'occupation allemande de la deuxième guerre mondiale par Charles Décréon, un fermier et ancien maire de Bucey-en-Othe. Cependant, mon père spécifia clairement qu'un bon nombre d'autres citoyens de Bucey-en-Othe lui vinrent en aide, mettant en danger leurs vies pour l'accueillir également temporairement chez eux. Par conséquent, il y a quelques années de cela, après avoir visité avec ma famille votre charmante ville, et après avoir rencontré un grand nombre de ses habitants, nous avons décidé de faire un don pour ses habitants. Nous avons demandé à M. Prunier de recevoir ce don et d'être le seul à pouvoir prendre une décision finale quant à l'utilisation de cette somme. Nous ne souhaitons pas que ce don soit versé sur un compte public générique afin d'éviter toute récupération par la bureaucratie. Nous souhaitons que ces fonds soient employés de manière ciblée à des actions dont toute la ville et ses habitants pourraient bénéficier. Nous avons choisi M. Prunier



parce que nous l'avons rencontré avant qu'il ne devienne Maire et avons noué des liens amicaux avec lui. De plus, en l'élisant Maire, les habitants de la ville ont à leur tour montré qu'ils le considéraient comme un homme de confiance. Nous avons demandé à M. Prunier de répartir ce don, et comme il était désormais Maire, de discuter et de réfléchir avec le conseil municipal de l'utilisation à faire de cet argent. Néanmoins, nous avons spécifiquement statué à l'époque que nous souhaitons que M. Prunier soit le seul individu à prendre les décisions finales quant à l'utilisation de notre argent. Nous espérons qu'ainsi, M. Prunier pourrait prendre en compte divers points de vue avant d'utiliser cet argent. Et, en le désignant comme décisionnaire final et unique, nous éviterions les batailles politiques portant sur l'utilisation de ces fonds. Cette donation, n'était pas une donation faite à la ville ou au conseil municipal, mais demeurait notre argent à être réparti et distribué par M. Prunier, pour le bienfait de la ville et de ses habitants. Nous avons donc envoyé ces fonds à M. Prunier directement pour être tenus par lui personnellement, il devait prendre le temps de les distribuer et de les répartir. En outre, nous avons spécifié à M. Prunier, que nous ne désirions pas que la Presse soit mise au courant, nous ne cherchions aucune reconnaissance, nous n'éprouvons pas le besoin que nos noms soient mentionnés lors de la dépense de ces fonds.

M. Prunier m'a écrit régulièrement et tenu au courant de la manière dont les fonds étaient répartis comme la liste ci-dessous en témoigne. Nous sommes entièrement satisfaits des décisions prises par M. Prunier.

Pour ce qui concerne les fonds restants, nous continuons de vouloir que M. Prunier répartisse ces fonds, qu'il reste Maire ou non. Notre système a M. Prunier comme mandataire et aucun lien direct avec la Mairie ou la commune elle-même. Nous espérons que M. Prunier continuera à consulter et demander l'avis du conseil municipal de temps en temps afin de savoir comment répartir ces sommes utilement, mais à nouveau, nous demandons que la décision finale concernant la répartition de ces fonds ne dépende que de lui et de lui seul. Nous ne pouvons qu'être satisfaits des dépenses faites à ce jour.

Je peux lire sur internet des articles portant sur les conflits qui opposent certaines personnes à M. Prunier. Nous n'avons rien à ajouter à ces discussions si ce n'est de demander que notre donation aux habitants de la ville soit laissée en dehors de ce débat politique.

M. Prunier n'a, jusqu'à présent, rien reçu de valeur pour son management de ces fonds. Toutefois, j'ai joint à cette lettre une pièce des Etats-Unis en cadeau personnel à M. Prunier pour son assistance jusqu'à maintenant. La pièce a sur un côté une gravure de la Statue de la Liberté - un idéal et une image que la France a donné à notre pays et au monde.

Pour conclure, je voudrais à nouveau remercier Bucey-en-Othe pour les actions de ses braves citoyens il y a de nombreuses années. Ma famille vous est reconnaissante pour toujours.



Voici la liste des dépenses à ce jour :

*** Somme totale reçue : 15 000 Euros ***

Repartitions des dépenses:

1. Plusieurs ordinateurs à écran plat, 6 pour l'école, plus un pour le bureau du maître et un pour les bureaux du village. Une imprimante noir et blanc, une imprimante couleur. Un téléphone sans fil pour le bureau du village. Ordinateurs : 5275 euros. Imprimantes : 348 euros. Téléphone : 80 euros. Dates : fin 2007 et début 2008
2. Pour le club de foot et le stade, un beau panneau d'affichage en chêne portant le nom du stade "stade de l'Orée d'Othe". Panneau : 150 euros. Date : début 2008
3. Une médaille au nom d'un pompier volontaire pour son départ en retraite après 40 ans de service. Médaille : 233 euros. Date : début 2010
4. Participation à la rénovation des vestiaires du stade de foot avec l'achat de carreaux spéciaux portant le logo de l'équipe du village. Carreaux : 906,67 Euros. Date:été 2010
5. Pour le salle du conseil et des mariages, une très belle et grande table en chêne. Table : 1000 euros. Date : fin 2010
6. Aide partielle à la rénovation de 4 vitraux de l'église. Vitraux : 580 euros. Date : début 2011

*** Fonds restants : 6427,33 Euros ***



Mr. Gwilym McGrew

4701 Almidor Ave

Woodland Hills, CA USA 91364

proudcelts@msm.com

cell phone (818) 207-2599



Monsieur Valéry PRUNIER
35 rue du Grand Chaast
10190 Bucey-en-Othe

à

Monsieur le Président,
Mmes Mrs les Membres du Bureau
ASPBO
10 190 Bucey-en-Othe

Bucey-en-Othe, le 21 janvier 2013,

Mesdames, Messieurs,

C'est avec plaisir que je vous fais part des conclusions de ma rencontre du mois dernier avec Monsieur Gwilym McGrew, Américain qui comme vous le savez puisqu'il l'a écrit à tous les habitants du village à l'automne 2011, a réservé pour le bien des habitants de Bucey-en-Othe une somme d'argent, et m'a désigné mandataire pour l'utiliser selon mon jugement.

Considérant toutes les rumeurs qui scandaleusement cherchent à ternir cette histoire magnifique et très forte, liée à la seconde guerre mondiale, aux valeurs de la famille, de l'humanité et de la reconnaissance, j'ai préféré demander à Monsieur Gwilym McGrew quant à l'utilisation des derniers fonds.

Sa volonté est très claire. Il avait été admiratif de notre église lors de son dernier passage l'été 2007 avec sa famille. Il sait désormais que votre Association a fait beaucoup pour la protéger, et il remercie chaleureusement ses fondateurs, son Président, ses dirigeants et tous ses membres et bienfaiteurs pour toutes leurs actions pour la sauvegarde du patrimoine local. Il a été choqué de constater l'état de la toiture de l'église avant les travaux de fin d'année 2012, mais satisfait de voir ces travaux engagés et réalisés. Il a donc décidé de s'y associer et de verser en ce sens un don à l'ASPBO, dédié à ces travaux réalisés fin 2012 pour la couverture de la nef de l'église. Il souhaite que ces travaux aient un coût nul pour la commune, coût qui ressort à 13 865,74 euros une fois la part de TVA récupérable récupérée. Et comme il a appris que votre Association avait déjà fait don de 8 500 euros pour ces mêmes travaux dans les années passées, il me demande de vous régler la somme de 5 365,74 euros à ce titre.

Ensuite, il me demande de vous donner 761,59 euros qui devront être utilisés pour les prochains travaux que votre Association ne manquera pas de sponsoriser pour l'église. Il vous fait entièrement confiance quant au choix de ces travaux, entre d'autres parties de toiture, d'autres vitraux... Il espère que ce montant vous aidera effectivement à lancer un autre dossier et une autre campagne de levée de fonds au service de l'église.

Finalement, il me demande de vous donner 300 euros pour aider à l'organisation d'une fête, d'un concert ou de toute autre célébration que vous voudrez bien avoir l'obligeance d'organiser en l'honneur de la réfection de la toiture de la nef et de l'église. Il indique qu'il sera content d'y participer si cela lui est possible. Indépendamment, il apprécierait recevoir un petit dossier photo des réalisations auxquelles vous avez contribué pour l'église depuis deux ou trois ans.

C'est donc avec grand plaisir, en renouvelant les encouragements de Monsieur Gwilym McGrew et en y mêlant mon soutien personnel, que je vous remets ce jour devant le Bureau rassemblé, la somme de 6 427,33 euros.

Avec mes salutations les meilleures,



Valéry Prunier

**ASSOCIATION POUR LA SAUVEGARDE
DU PATRIMOINE DE BUCEY-EN-OTHE
(ASPBO)**

Objet : travaux couverture nef de l'église

Monsieur le Maire et le Conseil Municipal
Mairie de Bucey-en-Othe
1, rue des anciens combattants d'AFN
10190 Bucey-en-Othe

Mesdames, Messieurs,

Monsieur Gwilym McGrew, le généreux donateur pour le bienfait des habitants de notre commune, a rencontré récemment Monsieur Valéry Prunier, son mandataire. Ils ont décidé, ensemble, de débloquer une somme de 5 365,74 € pour aider au paiement de la couverture de la nef de l'Eglise réalisée dans le dernier trimestre 2012.

Par la présente, nous avons le plaisir de vous remettre ce chèque de 5 365,74 € affecté, comme précisé ci-avant, à la couverture de la nef de l'Eglise.

Vous en souhaitant bonne réception,
Veuillez recevoir, Mesdames, Messieurs, l'expression de nos respectueuses salutations.

Le Président

François GALLO
(le 28 janvier 2013)

